



Paris, le 4 octobre 2018

## Point d'étape

# Paris 2024 présente au CIO un Concept des Jeux Olympiques (sites / sports) optimisé

Paris 2024 a franchi cette semaine une nouvelle étape dans son processus de construction, en présentant ce jour à la Commission Exécutive du Comité International Olympique (CIO) un Concept sites / sports optimisé, qui sublime l'expérience des acteurs des Jeux, garantit l'héritage aux populations et réduit les risques de dépassement budgétaire.

Trois mois seulement après avoir présenté devant la Commission de coordination du CIO les sites pour les Jeux Olympiques, Paris 2024 a présenté, ce jour à Buenos Aires (Argentine), son Concept (sites / sports) à la Commission Exécutive du CIO, réunie à l'occasion du Forum « *Olympism in action* » et des Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Ce Concept est le fruit d'un travail de fond, qui a associé les Fédérations Internationales (FI) et Françaises (FF) des sports concernés par l'optimisation du Concept : le badminton, le basketball, le judo, la lutte, la natation et le volleyball.

## LES PRINCIPES DU CONCEPT PARIS 2024

Les travaux sur le Concept de Paris 2024, associant tous les acteurs des Jeux – les Fédérations Internationales (FI), le Comité International Olympique (CIO), le Comité International Paralympique (IPC), le mouvement sportif, les collectivités territoriales et les autorités publiques – ont été menés dans la droite ligne de la Nouvelle Norme de l'Agenda 2020 du CIO, et ont été guidés par trois grands principes : offrir la meilleure expérience possible des Jeux, renforcer l'héritage et sécuriser les budgets.

Les études techniques effectuées en parallèle par Paris 2024 sur chacun des sites, conjointement avec la Solideo sur les infrastructures pérennes, les observations formulées par le CIO en phase de candidature, ainsi que les travaux menés par les Inspections Générales, ont permis d'optimiser le projet de candidature. De nouvelles opportunités, qui n'existaient pas il y a encore quelques mois, ont été intégrées au dossier, renforçant sa dimension « spectaculaire », tout en réduisant les risques éventuels de dépassement budgétaire.

- **Améliorer le concept global pour offrir la meilleure expérience possible à l'ensemble des acteurs des Jeux (athlètes, famille olympique, spectateurs, téléspectateurs, médias...) :**

**Des Jeux spectaculaires**

Paris 2024 a l'ambition de proposer des Jeux spectaculaires où les sports et les athlètes seront placés au cœur de la ville. Aux côtés d'équipements sportifs de niveau mondial déjà existants, le Concept des Jeux de Paris 2024 utilisera comme écrans quelques-uns des plus beaux monuments et sites de France, parmi les plus visités au monde : la Tour Eiffel (athlétisme, triathlon, natation en eau libre), les Champs-Élysées (cyclisme sur route), le Grand Palais (escrime et taekwondo), l'Esplanade des Invalides (tir à l'arc), le Champ de Mars (volleyball de plage), le Château de Versailles (équitation) ou encore la Marina de Marseille (voile).

L'association inédite de ces équipements emblématiques, qu'ils soient déjà existants ou temporaires, feront de Paris, une extraordinaire ville olympique, jalonnée de sites de célébration le long des rives de Seine. L'utilisation nouvelle du Grand Palais Éphémère renforce non seulement la dimension spectaculaire du projet, mais également sa compacité.

### **Compacité et efficacité**

Le Concept des Jeux de Paris 2024 se caractérise par sa compacité : 80% des sites de compétition (représentant au total 22 sports) se situeront dans un rayon de 10 km autour du futur Village Olympique ; 85% des athlètes seront logés à moins de 30 minutes de leur site de compétition.

La majorité de ces sites est positionnée autour de deux grands pôles : le premier au cœur de Paris ; le second à l'échelle du Grand Paris, majoritairement en Seine-Saint-Denis (auxquels s'ajoutent les Yvelines, la Seine-et-Marne et les Hauts-de-Seine).

- **Renforcer l'héritage au service des territoires et populations :**

Le travail de maîtrise budgétaire effectué en concertation avec l'Etat et les collectivités (finalisé par l'accord de cofinancement signé le 14 juin dernier en présence du Premier ministre, Edouard Philippe) s'est accompagné de la sécurisation de l'héritage promis aux populations, essentiellement en direction de la Seine Saint-Denis.

Le nouveau scénario imaginé pour le futur Centre Aquatique Olympique (CAO) constitue la meilleure illustration de cet héritage préservé. Le travail d'optimisation du Concept permet de laisser un héritage en bassins de natation supérieur à celui envisagé en phase de candidature. En incluant les bassins d'entraînement, ce sont désormais 9 bassins qui seront construits (ou rénovés pour celui de Marville) grâce aux Jeux dans un département où un enfant sur deux entrant en 6<sup>e</sup> ne sait pas nager.

- **Tenir les budgets en réduisant les risques potentiels de dépassement :**

#### **Des Jeux en ligne avec l'Agenda 2020 du CIO**

Le Concept Paris 2024 s'inscrit dans la droite ligne de l'Agenda 2020 du CIO et de sa « Nouvelle Norme », en utilisant 95% d'équipements déjà existants ou temporaires. Les infrastructures nouvellement construites (les logements associés au Village Olympique et au Village des Médias, ainsi que le Centre Aquatique) répondent quant à elles à des besoins pérennes pour les territoires et les populations concernés.

Parmi les équipements déjà existants, on retrouve nombre d'infrastructures sportives de niveau mondial, habituées à accueillir les plus grands événements planétaires : le Stade de France (athlétisme), Roland-Garros (tennis et boxe), la Paris Arena I (basketball), la Paris La Défense Arena (gymnastique), le Parc des Princes (football), le Golf National de Saint-Quentin en Yvelines (golf), théâtre le week-end dernier de la prestigieuse *Ryder Cup*, le Stade Jean-Bouin (rugby à 7) ou encore le Vélodrome National (cyclisme sur piste).

#### **Un seul site de compétition à construire**

Un seul site de compétition sera construit spécifiquement pour l'organisation des Jeux – le centre aquatique.

## LES NOUVEAUTES

S'appuyant sur ces trois grands principes (expérience, héritage, maîtrise du budget) et sur la Nouvelle Norme de l'Agenda 2020 du CIO, Paris 2024 a optimisé son Concept de candidature :

- **Le Centre Aquatique, résultat d'un travail collectif :**

Le nouveau scénario retenu pour le Centre Aquatique Olympique (CAO) constituait, avec l'utilisation du Grand Palais Ephémère, la principale nouveauté présentée à la Commission Exécutive du CIO. Elle permet en effet de :

- Sublimier l'expérience de toutes les populations (athlètes, spectateurs...). Toutes les épreuves aquatiques (hors marathon 10 km) sont désormais réunies sur un site unique, à la Plaine Saulnier à Saint-Denis, voisin du Stade de France, pour former un nouveau Cluster à quelques centaines de mètres du Village Olympique ;
- Optimiser l'héritage en piscines promis au territoire et aux habitants de Seine-Saint-Denis ;
- Apporter des réponses concrètes suite aux risques identifiés de dépassement budgétaire soulevés par le rapport des Inspections.

**Un complexe unique pour une expérience « augmentée »**

En configuration « Jeux », toutes les épreuves aquatiques hors Marathon 10 km (natation, natation artistique, water-polo et plongeon) seront organisées sur ce complexe aquatique unique qui concentrera au total cinq bassins (2 bassins pérennes et 3 temporaires) :

- Un bassin temporaire de 50 mètres pour les épreuves Olympiques et Paralympiques de natation et les finales de water-polo, d'une capacité de 15 000 places assises ;
- Un bassin de 50 mètres, couplé à un bassin de 25 mètres, dans une structure pérenne, pouvant accueillir 5 000 places assises en phase de compétition (puis 2 500 en héritage) qui accueillera les épreuves de plongeon, de natation artistique et les phases préliminaires de water-polo ;
- Deux bassins temporaires d'échauffement de 50 mètres, destinés aux athlètes engagés dans les épreuves de natation, de natation artistique et de water-polo.

**Un héritage renforcé pour la Seine Saint-Denis**

A l'issue des Jeux, l'équipement pérenne du Centre Aquatique (les deux bassins, de 50 et 25 mètres) sera mis à la disposition des habitants et des scolaires de Seine Saint-Denis. Les trois autres bassins – temporaires – seront démontés et réimplantés dans ce même département. En 2024, la Seine Saint-Denis comptera 9 nouveaux bassins grâce aux Jeux :

- Les cinq bassins de la Plaine Saulnier, dont les trois bassins temporaires seront redistribués après les Jeux.
- Et quatre nouveaux bassins dédiés à l'entraînement pour les Jeux, construits à :
  - Marville [rénovation]
  - Aubervilliers
  - Aulnay
  - Noisy-le-Sec

Initialement programmées à Marville en phase de candidature, les compétitions de water-polo seront disputées dans la nouvelle piscine pérenne du Centre Aquatique de la Plaine Saulnier. La piscine de Marville sera par ailleurs entièrement rénovée, au bénéfice des habitants de la commune et utilisée comme site d'entraînement pour les Jeux.

Ouvert aux populations à la fin des Jeux, le Centre Aquatique de la Plaine Saulnier abritera également un pôle d'entraînement dédié au haut niveau. Le site, avec ses deux bassins, sera alors en mesure d'accueillir à terme de grandes compétitions internationales, comme les

championnats d'Europe de Natation, les championnats du monde de Plongeon ou de Water-polo.

- **Une opportunité nouvelle, le Grand Palais Ephémère**

Les travaux de rénovation du Grand Palais, programmés indépendamment de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, ont fait naître l'opportunité du Grand Palais Ephémère. Cette structure temporaire accueillera, le temps des travaux du Grand Palais, les grands événements et manifestations d'art, de mode et de sport habituellement organisés dans la Nef. Une fois les travaux du Grand Palais achevés, le Grand Palais Ephémère poursuivra son activité quelques mois supplémentaires, jusqu'en septembre 2024, pour y accueillir, au cœur de Paris, les compétitions de Judo et de Lutte.

Cette structure temporaire, spectaculaire dans sa conception, bénéficiera d'une grande qualité architecturale et s'intégrera parfaitement dans l'environnement du Champ de Mars. D'une surface principale d'environ 13 500 m<sup>2</sup>, le Grand Palais Ephémère pourra accueillir jusqu'à 9 000 spectateurs pendant les Jeux.

- **Une meilleure lisibilité des compétitions / De nouvelles sources d'économie**

Cette opportunité nouvelle, qui n'existait pas en phase de candidature, permet ainsi de faire l'économie d'un site temporaire au Bourget. Ce dernier devait initialement abriter les épreuves de Badminton.

Dans la nouvelle configuration, les compétitions de Badminton se dérouleront à l'Arena 2. Cette salle prendra place Porte de la Chapelle (18<sup>e</sup>), à trois kilomètres seulement du Stade de France, offrant un nouveau trait d'union entre Paris et la Seine Saint-Denis. D'une jauge de 7 500 places, cet équipement d'une taille intermédiaire faisant jusqu'à présent défaut dans la Capitale, aurait vu le jour même sans les Jeux, pour y accueillir les clubs parisiens (basketball, handball, volleyball).

Le volleyball bénéficiera, lui, d'une meilleure visibilité dans un équipement temporaire pouvant accueillir 12 000 spectateurs au Bourget, mieux desservi que celui qui devait initialement l'héberger (situé à quelques centaines de mètres).

Le judo prenant ses quartiers dans le cadre prestigieux du Grand Palais Ephémère, la Paris Arena 1 pourra concentrer toutes les épreuves de basketball, masculines et féminines, préliminaires comme les phases finales. Ce regroupement garantit une meilleure lisibilité des compétitions et une expérience maximale à tous les athlètes. Il permet en outre de faire l'économie d'un autre site de compétition, en l'occurrence le Stade Pierre-de-Coubertin, appelé précédemment à abriter les préliminaires du basketball féminin.

## LES PROCHAINES ETAPES

Le Concept sites / sports pour les Jeux Olympiques sera finalisé courant 2021 après la décision finale du CIO, fin 2020, concernant le programme des épreuves des Jeux de 2024 (incluant notamment les nouveaux sports qui entreront au programme de Paris 2024).

La finalisation du programme des épreuves paralympiques intervenant en janvier 2019, le choix des sites paralympiques retenus pour les Jeux de Paris 2024 sera ensuite confirmé en concertation avec les Fédérations Internationales et le Comité International Paralympique (IPC).

---

**Contacts presse Paris 2024 :**

Alexandre VILLEGER – +33 7 50 97 37 32 – [avilleger@paris2024.org](mailto:avilleger@paris2024.org)

Raphaël LECLERC – +33 6 73 16 88 06 – [rleclerc@paris2024.org](mailto:rleclerc@paris2024.org)

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – [cproust@paris2024.org](mailto:cproust@paris2024.org)

---

**Ci-dessous le lien vers :**

- Les plans des sites Olympiques de Paris 2024
- Le tableau sites / sports
- Les visuels du Centre Aquatique Olympique, du Grand Palais Éphémère et du Cluster du Bourget (documents Luxigon)

<https://we.tl/t-bh8zLVB9ch>

---

**A propos de Paris 2024**

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 (COJO) a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent près de 15 000 athlètes (10 500 Olympiques, 4 350 Paralympiques) provenant de 206 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, le COJO Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

---

**Accéder aux contenus Paris 2024**

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024

Mot de passe : mediaaccess